

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020-2024



4,993 MILLIARDS \$ POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

La Ville de Québec a présenté en novembre dernier son budget d'investissement 2020-2024, qui est dorénavant un plan d'investissement quinquennal plutôt que triennal. Il regroupe les projets que la Ville prévoit effectuer sur son territoire pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens.

La gestion de projets rigoureuse et la participation de partenaires financiers gouvernementaux rendent possible la réalisation d'un maximum de projets à coûts moindres pour la Ville. En ce sens, seulement 27 % des investissements prévus au cours des cinq prochaines années seront financés par le biais d'emprunts, soit la proportion la plus faible depuis la création de la nouvelle ville en 2002.

Plusieurs projets majeurs seront achevés ou verront le jour et auront un **impact direct sur votre quotidien**. En voici quelques exemples ainsi que les sommes engagées :

- **1 894,5 M\$** | Réseau structurant de transport en commun

- **544,9 M\$** | Développement des services du Réseau de transport de la Capitale (RTC)
- **414,9 M\$** | Projets d'ingénierie dont la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement ainsi que les projets du secteur D'Estimaerville, du ruisseau Sainte-Barbe et de l'avenue des Hôtels
- **160,1 M\$** | Électrification du Réseau de transport de la Capitale (RTC)
- **143,2 M\$** | Construction du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec, projet de 190 M\$
- **138,9 M\$** | Travaux en lien avec le traitement des eaux, dont la réfection

de l'usine de traitement de l'eau potable de Sainte-Foy (25,6 M\$), l'augmentation de la réserve d'eau de l'usine de traitement d'eau potable de Québec (25,5 M\$), le plan de protection de la prise d'eau du lac Saint-Charles (12 M\$)

- **98,2 M\$** | Construction d'une nouvelle centrale de police, projet de 98,5 M\$
- **94,1 M\$** | Projets liés à l'entente de développement culturel liant le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
- **67,9 M\$** | Réaménagement du boulevard Hochelaga (59,5 M\$), de la route de l'Église (4,9 M\$) et du boulevard Chaudière (3,5 M\$)



Aperçu de la bibliothèque Gabrielle-Roy dont la livraison est prévue en 2022.

- **55,8 M\$** | Investissements en sécurité routière, projet de 60 M\$ incluant les sommes au budget de fonctionnement
- **45 M\$** | Développement du projet de zone d'innovation du Littoral Est
- **44,3 M\$** | Développement des écoquartiers D'Estimaerville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois (rivière Saint-Charles)
- **39,6 M\$** | Programme Rénovation Québec (21,6 M\$) et développement du logement social (18 M\$)
- **35,8 M\$** | Construction d'un Centre de glaces (anneau de glace couvert et deux patinoires), projet de 68,7 M\$
- **34,2 M\$** | Réfection de la bibliothèque Gabrielle-Roy (30,2 M\$) et actualisation de la bibliothèque Étienne-Parent (4 M\$)

Tous ces projets et plusieurs autres continueront de faire de Québec une ville attrayante, une ville à la qualité de vie hors du commun.

Pour obtenir la liste complète des projets d'investissement, consultez le www.ville.quebec.qc.ca/budget.

Sommaire

Photo de l'en-tête

La fête de la Saint-Patrick est à nos portes! Arborez vos habits verts et venez célébrer la présence d'Irlandais dans notre belle ville. Un événement pour petits et grands qui contribue à faire de Québec une ville familiale de choix, comme l'affirme une récente étude plaçant Québec au 2^e rang des meilleures villes au monde pour les familles. Plus de détails en page 6.

3 LOISIRS



Un nouveau répertoire complet et pratique

4 MOBILITÉ DURABLE



Mieux se déplacer grâce à la technologie

5 ADAPTATION DE DOMICILE



Pour faciliter la vie des personnes handicapées

8 BUDGET 2020



Gestion responsable des fonds publics

UN POTAGER EN COUR AVANT

Bonne nouvelle pour les amateurs d'horticulture! Il est maintenant possible d'aménager un potager en cour avant, à condition de respecter certaines normes, comme la superficie maximale et la hauteur des tuteurs.

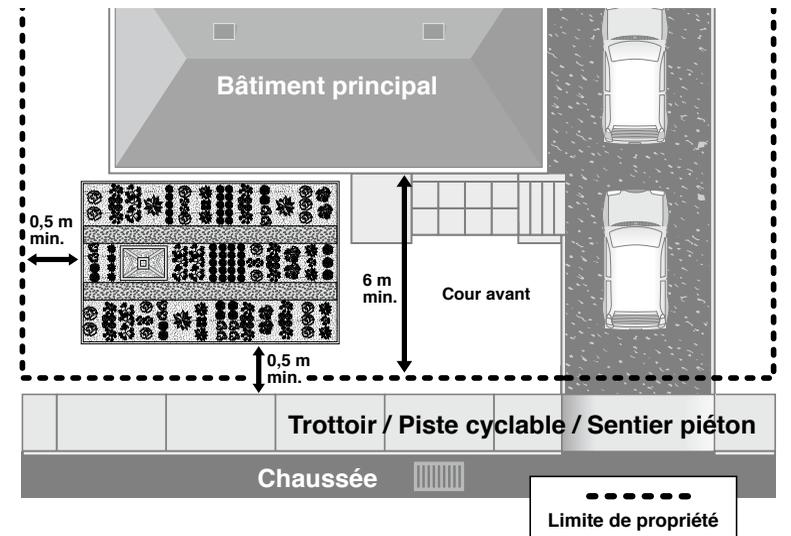


Pour visualiser les différentes normes applicables, consultez la fiche technique disponible sur notre site Internet.

Votre potager devra notamment être à une distance minimale de 0,5 m d'un trottoir, d'une bordure de rue, d'une piste cyclable ou d'une ligne latérale de lot. Sa superficie devra être établie en fonction de la surface de votre cour avant :

- Plus de 300 m² : la superficie du potager est limitée à 50 % de la superficie de la cour avant;
- De 100 m² à 300 m² : la superficie du potager est limitée à 75 %;
- Moins de 100 m² : aucune limite de superficie.

Les structures amovibles (tuteurs) pour soutenir les végétaux seront également



autorisées du 1^{er} mai au 1^{er} novembre. La hauteur d'une structure et des plantations ne doit pas dépasser 1 m si elles sont installées à moins de 2 m d'un trottoir, d'une bordure de rue ou d'une piste cyclable.

Vous n'avez pas besoin d'un permis, excepté si votre propriété est située dans

les bassins versants des prises d'eau de la Ville installées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency (arrondissements de Beauport, de Charlesbourg et de La Haute-Saint-Charles).

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/arbres

DES JARDINS COMMUNAUTAIRES PRÈS DE CHEZ VOUS

Semer des fines herbes, cultiver un potager ou entretenir des plantes près de chez vous, ça vous dit? Sachez que près de 30 jardins communautaires et collectifs sont mis à votre disposition à Québec.

RÉSERVEZ VOTRE LOT

Bien que la neige recouvre actuellement le sol, ne tardez pas à réserver votre lot. Vous habitez l'arrondissement de La Cité-Limoilou? Sachez que les jardins y sont très convoités et que vous devrez vous inscrire sur une liste d'attente.

Pour connaître le jardin le plus près de chez vous ainsi que les modalités de réservation, d'inscription et de paiement, consultez le www.ville.quebec.qc.ca/jardinscommunautaires.

TYPES DE JARDINS

Le **jardin communautaire** est composé de plusieurs lots ou parcelles de terre pouvant être loués par un citoyen.

Le **jardin collectif** est une parcelle de terre unique jardinée conjointement par un groupe d'individus. Ceux-ci choisissent les

espèces à cultiver, contribuent aux travaux de jardinage et se partagent les récoltes.

Le **jardin en bacs** est aménagé hors sols dans des bacs ou des grands pots. Il peut être communautaire ou collectif.

ENGAGEZ-VOUS

Gérés par des organismes reconnus de la Ville, ces jardins sont dirigés par un conseil d'administration formé de jardiniers bénévoles. Vous aimeriez vous engager? Informez-vous auprès des responsables de jardins.



Près de 30 jardins sont mis à votre disposition.

À savoir avant de plonger

NORMES D'INSTALLATION DE PISCINES



Quel que soit le type de piscine ou de spa, un permis ou un certificat d'autorisation est requis avant de l'installer.

Vous pensez installer une piscine dans votre cour arrière dès la fonte des neiges? Avant de plonger dans ce beau projet, assurez-vous de détenir toutes les autorisations nécessaires et de prendre connaissance des normes d'installation.

Que vous vouliez installer une piscine hors terre, creusée, semi-creusée, gonflable ou un spa (2000 litres et plus), vous devez d'abord vous procurer un permis ou un certificat d'autorisation. Sachez que vous devez également obtenir ces mêmes

autorisations pour toutes les constructions donnant ou empêchant l'accès à la piscine (ex. : plates-formes, clôtures et terrasses).

Les normes d'installation varient également si votre propriété est construite sur un terrain intérieur ou un coin de rue.

COMMENT OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION?

Avant de déposer une demande à votre bureau d'arrondissement, consultez

l'Assistant-permis au www.ville.quebec.qc.ca/assistantpermis.

PÉRIODES DE REMPLISSAGE AUTORISÉES

Du 1^{er} mai au 15 juin

- Si votre numéro d'adresse civique est **impair** (ex. : 73, rue...), vous pouvez remplir votre piscine aux dates impaires (ex. : 11 juin), de 20 h à 6 h le lendemain (sauf le samedi).
- Si votre numéro d'adresse civique est **pair** (ex. : 72, rue...), vous pouvez remplir votre piscine aux dates paires (ex. : 10 juin), de 20 h à 6 h le lendemain (sauf le samedi).

Notez que le remplissage de piscine est **toujours interdit** le samedi.

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/installation-piscine



POUR DES TRAVAUX SANS TRACAS

L'ASSISTANT-PERMIS VOUS AIDE À PLANIFIER

Ai-je besoin d'un permis ou pas? Voici la première question à vous poser pour bien planifier les travaux de construction et de rénovation sur votre propriété.

Pour vous aider dans cette tâche, consultez l'Assistant-permis, au www.ville.quebec.qc.ca/assistantpermis. En inscrivant votre adresse dans le moteur de recherche, vous saurez facilement si un permis ou un certificat d'autorisation est requis pour le type de travaux que vous prévoyez. Vous obtiendrez également des fiches d'information sur les normes qui s'appliquent à vos travaux, la liste des documents qui doivent accompagner votre demande de permis, si celui-ci est nécessaire, et les étapes à prévoir.

BESOIN DE TRÉTEAUX? ON VOUS EN PRÊTE!

Vous devez délimiter une zone de sécurité pour déneiger votre toiture? Interdire le stationnement le temps d'un déménagement? Protéger une zone pour des travaux sur votre propriété? La Ville peut vous prêter jusqu'à trois tréteaux, pour une durée maximale de deux semaines. **Faites votre demande 48 heures à l'avance**, en communiquant avec le **311**.

Remplace les programmations des loisirs

UN NOUVEAU RÉPERTOIRE UNIQUE : COMPLET ET PRATIQUE

Des idées pour bouger ou s'initier aux arts? Il y a tout ça et bien plus dans le nouveau répertoire des activités de loisir printemps-été. Désormais, vous pouvez consulter l'offre des activités de toute la ville de Québec, regroupée par arrondissement, dans un seul document.



lieux de distribution : à votre bureau d'arrondissement, dans les bibliothèques et dans les installations sportives de la Ville. Vous préférez le mode virtuel? Prenez connaissance de l'offre de toutes les activités sur la plateforme *Mes loisirs en ligne* accessible sur le loisirs.ville.quebec.qc.ca.

INSCRIPTION

Pour les activités **aquatiques offertes par la Ville**, il sera possible de s'inscrire :

- En ligne sur *Mes loisirs en ligne* au loisirs.ville.quebec.qc.ca à compter du dimanche 22 mars;
- Par la poste en remplissant la fiche d'inscription prévue à cette fin (disponible dans le répertoire ou sur le site Internet de la Ville);
- En personne en vous présentant à l'un des comptoirs des centres de services aux citoyens des bureaux d'arrondissement.

Notez que l'inscription aux activités de certains organismes se fait également par l'entremise de *Mes loisirs en ligne*. N'oubliez pas que vous devez avoir un *Dossier loisir* pour vous inscrire sur cette plateforme.

Pour les **activités offertes par la majorité des autres organismes**, vous devrez vous rendre directement sur leur site Internet. Vous n'avez pas besoin de posséder un *Dossier loisir* pour vous inscrire à leurs activités.

ORGANISMES EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Vous souhaitez avoir un accès direct aux ressources communautaires (aide alimentaire et matérielle, soutien à domicile, alphabétisation, etc.) œuvrant à Québec? Rien de plus simple. Il suffit de composer le **211**, un service d'information et de référence centralisé, ou de consulter le www.211quebecregions.ca.

Renseignements : **311** ou www.ville.quebec.qc.ca/repertoireloisir

À l'intérieur du répertoire, vous trouverez les coordonnées des organismes et les références Internet utiles. Vous pourrez ensuite vous référer directement aux organismes pour connaître tous les détails sur les activités qui vous intéressent (heure, coût, lieu, etc.) et sur les modalités d'inscription (en ligne, par la poste, en personne ou par téléphone).

PAPIER ET WEB

Vous pouvez vous procurer un exemplaire dès maintenant dans une centaine de

Camps de jour (programme Vacances-été)

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE!



Les camps de jour d'été débuteront le 29 juin.

Offerts durant les vacances scolaires estivales, les camps de jour de la Ville de Québec sont destinés aux enfants de 5 à 12 ans. D'une durée de 7 semaines, les camps de jour proposent des activités variées qui favorisent la vie de groupe et qui sont adaptées à l'âge des jeunes

participants. Ces activités se déroulent dans des environnements polyvalents et sécuritaires. Certains organismes offrent également un programme estival pour les jeunes de 13 à 15 ans.

Faites vite! Les inscriptions se déroulent du **9 mars au 18 mai, ou jusqu'à ce**

que les sites atteignent leur capacité d'accueil maximale. Communiquez avec les organismes gestionnaires pour connaître les modalités d'inscription.

La priorité étant accordée aux résidents de Québec, les non-résidents peuvent s'inscrire à compter du 19 mai, si des places sont disponibles, et les coûts sont majorés.

La tarification est établie grâce à la participation financière de la Ville et des organismes gestionnaires.

SERVICES BONIFIÉS

Cette année, plusieurs nouveautés s'ajoutent afin d'améliorer l'expérience des jeunes et des parents :

- 2 heures de services supplémentaires par jour (de 8 h à 17 h);
- Possibilité d'inscription à la semaine;
- Réduction du nombre d'enfants par animateur;
- 18 baignades planifiées à l'horaire.

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/loisirs



DÉNEIGEZ VOTRE TOITURE

Saviez-vous que le déneigement des toitures fait l'objet d'une réglementation municipale?

TOIT EN PENTE

Si votre toit est en pente et est situé à moins de 3 mètres du domaine public, vous devez enlever la neige et les glaçons qui s'y accumulent. Le toit doit également être muni d'un système de pare-neige et de gouttières.

Lors des travaux de déneigement de la toiture, vous devrez sécuriser l'espace où la neige sera déposée. Une fois le déneigement de la toiture complété, vous devrez placer la neige le long de la bordure de rue. Vous devrez également déneiger et remettre le trottoir ainsi que la voie de circulation dans le même état qu'ils étaient avant vos travaux. Le trottoir ou la chaussée avait été entretenu au sel de déglacage? Eh oui, vous devrez compléter vos travaux en y épandant du sel de déglacage.

TOIT PLAT

La Ville de Québec n'est pas responsable de la neige accumulée sur un toit plat et ne délivre pas de permis pour le déneigement de celui-ci. Si vous ne pouvez pas déposer la neige sur votre terrain, vous devez :

- faire ramasser la neige par un entrepreneur privé immédiatement après l'avoir déposée dans la rue;
- garder une voie de circulation libre de 3 mètres de largeur et le trottoir dégagé en tout temps.

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/deneigement, section Toitures

CONNAISSEZ-VOUS LE RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE?

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Québec s'applique à documenter, conserver et mettre en valeur son patrimoine. À ce jour, plus de 14 000 bâtiments patrimoniaux ont été répertoriés, ce qui représente près de 10 % de l'ensemble des propriétés sur le territoire de la municipalité.

L'information relative à l'histoire, aux dates de construction et de transformation, aux personnes liées à ces bâtiments ainsi que des photographies est disponible à partir de l'outil de recherche du Répertoire du patrimoine.

Découvrez-en plus sur le riche patrimoine architectural de Québec en consultant le www.ville.quebec.qc.ca/patrimoineurbain.



EN BREF

CONGÉ PASCAL – OUVERT OU FERMÉ?

- Tous les **bureaux municipaux** seront fermés le **vendredi 10 avril** et le **lundi 13 avril**, à l'occasion du congé pascal.
- Les **services essentiels** (police, pompiers et ambulance : **911**) et le service d'urgence des travaux publics (aqueduc, égout et chaussée : **311, option 1**) seront maintenus.
- Les **collectes des ordures et des matières recyclables** auront lieu selon l'horaire habituel.
- Les **écocentres** seront ouverts selon l'horaire habituel d'hiver.
- L'horaire des **bibliothèques** sera modifié comme suit :
 - les 10 et 11 avril, toutes les bibliothèques seront ouvertes;
 - le 12 avril, seules les bibliothèques Étienne-Parent, du centre récréatif Saint-Roch, Monique-Corriveau et Paul-Aimé-Paiement seront ouvertes;
 - le 13 avril, seules les bibliothèques Collège-des-Jésuites, du centre récréatif Saint-Roch, Étienne-Parent, Félix-Leclerc, Monique-Corriveau, Paul-Aimé-Paiement et Romain-Langlois seront ouvertes.
- Les **installations récréatives et communautaires** seront ouvertes si des activités y sont prévues.

DATES À RETENIR

- 15 avril : tous les écocentres passeront à l'horaire d'été.
- 30 avril : date limite pour le retrait des abris d'auto.
- 1^{er} mai : ouverture officielle des pistes cyclables.
- 4 mai : date limite pour effectuer le 2^e paiement (de 4) de votre compte de taxes municipales.



POUR UN USAGE RESPONSABLE DE L'EAU

L'utilisation de l'eau potable à l'extérieur est réglementée. Le service Info-Eau vous renseigne sur tous les usages extérieurs permis :

- Lavage des entrées et des véhicules;
- Remplissage des piscines;
- Arrosage des pelouses, jardins, potagers, fleurs, arbres et arbustes.

Les dates, jours et heures d'utilisation varient en fonction de l'adresse de votre propriété (numéro pair ou impair). Souvenez-vous : en tout temps, il est interdit de gaspiller l'eau.

Par ailleurs, lorsque vous effectuerez votre ménage printanier, prenez soin de ne déverser aucun produit dans la rue à moins qu'il ne soit biodégradable et sans phosphore. Les puisards de rue acheminent les eaux de ruissellement directement aux cours d'eau. Si ces eaux contiennent des contaminants comme de l'huile, des peintures, des diluants ou des déchets, tout aboutira aux rivières.

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement

VIE DÉMOCRATIQUE

- Les séances ordinaires du **conseil municipal** ont généralement lieu à 17 h les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, sauf en juillet et en août où elles se tiennent une fois par mois. Ces séances sont publiques et se déroulent à l'hôtel de ville, au 2, rue des Jardins. Elles sont télédiffusées en direct sur MAtv, à 17 h, et en rediffusion dès 11 h le lendemain matin. On peut également les visionner sur le site Internet de la Ville, en direct ou en différé.
- Les six **conseils d'arrondissement** se réunissent au moins une fois par mois en séance publique.
- Les 27 **conseils de quartier** tiennent également une séance publique mensuelle, sauf en juillet et en août.

Les dates, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances sont disponibles au www.ville.quebec.qc.ca. Vous pouvez aussi vous informer en composant le **311**.

Gestionnaire artériel

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DURABLE



À titre d'exemple, le Gestionnaire artériel permet de réduire d'environ 2 minutes le trajet des automobilistes sur le boulevard Lebourgneuf.

Pour réduire la congestion routière sur son territoire, la Ville a développé un système novateur, axé sur la performance et la sécurité de son réseau routier. Entièrement conçu et développé par nos équipes, cet outil évolue au rythme de la technologie pour permettre aux citoyens de se déplacer plus rapidement et efficacement. Incursion dans une technologie qui nous distingue : le Gestionnaire artériel.

Chaque jour, des employés de la Ville s'activent dans le Centre de gestion de la mobilité intelligente pour faciliter vos déplacements. Ils posent ainsi plus de 200 interventions quotidiennement. Par exemple, ils ajustent en temps réel le

fonctionnement des feux de circulation, ils détectent les bris d'équipement ou alors ils s'arriment aux équipes du 911 en cas d'accident de la route.

Vous connaissez le Gestionnaire artériel sans le savoir! Voici quelques exemples d'innovations mises en place.

DE 2008 À AUJOURD'HUI

- Caméras de circulation;
- Panneaux à messages variables;
- Panneaux dynamiques pour les voies réservées et les zones scolaires;
- Feux de déneigement;

- Téléjalonement (places de stationnement disponibles en temps actuel ou entraves à la circulation).

CE QUE L'AVENIR NOUS RÉSERVE

L'intelligence artificielle prendra de plus en plus de place dans nos vies. La Ville doit adapter son Gestionnaire artériel en tenant compte des nouvelles technologies :

- Gestion prédictive de la circulation;
- Intersection intelligente;
- Communication avec les véhicules connectés ou autonomes;
- Gestion dynamique et en temps réel des incidents.

Ces innovations peuvent paraître bien loin de notre réalité. Mais pourtant, elles sont bel et bien choses du présent. Dès cette année, la Ville commencera à mettre à profit l'intelligence artificielle dans la mise à jour de cet outil.

L'an dernier, la Ville a reçu les honneurs de l'Institut d'administration publique du Québec pour la conception et la mise en œuvre du Gestionnaire artériel. Ces prix reconnaissent les initiatives innovantes du personnel de l'administration publique.

CONSEILS DE QUARTIER

PARTIE PRENANTE DE VOTRE MILIEU DE VIE

Les 27 conseils de quartier de la ville de Québec sont gérés par un conseil d'administration composé d'un

maximum de 11 citoyens bénévoles. Interlocuteurs privilégiés de la Ville en matière de consultation, ils constituent un élément important de la démocratie municipale.

Des sujets variés y sont abordés comme la sécurité, la circulation, les loisirs, la vie communautaire, l'environnement et l'aménagement du territoire.

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Vous voulez vous informer, exprimer votre opinion ou partager vos préoccupations sur ce qui se passe dans votre secteur? Il suffit d'interpeller votre conseil de quartier ou de participer à l'une de ses rencontres publiques. Une façon concrète de contribuer à améliorer son milieu de vie.

SOYEZ AU CŒUR DE L'ACTION

Chaque année, des élections sont tenues pour renouveler les postes d'administrateurs des conseils de quartier. Elles ont lieu au mois d'avril, le soir de l'assemblée annuelle de chaque conseil de quartier.

Pour participer activement à la vie démocratique de votre quartier, posez votre candidature dès maintenant!

L'horaire détaillé des élections, le bulletin de mise en candidature et de plus amples renseignements sont disponibles au www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier.



Les assemblées générales annuelles se dérouleront en avril. Posez votre candidature dès maintenant.

ENFIN LE PRINTEMPS!

L'air se réchauffe, les bancs de neige diminuent...
Oui, c'est bien le printemps qui se pointe à l'horizon!
Avec le retour de cette belle saison, nos rues ont droit
à leur grand ménage annuel. Et pour ce faire, votre
collaboration est essentielle.

CHASSE AUX NIDS-DE-POULE

Bien que les nids-de-poule soient réparés à l'année, le printemps demeure la période la plus propice à leur éclosion. Nos équipes parcourent le réseau routier en continu et elles bouchent tous les nids-de-poule rencontrés sur leur chemin. Mais... s'il advenait qu'elles ne croisaient pas celui que vous devez contourner tous les matins en vous rendant au travail, ne prenez pas de chance, et dénoncez-le! Une fois signalé au **311**, un nid-de-poule est réparé en moins de deux jours.

Comment dénoncer? Simplement en communiquant avec le **311** ou en

remplissant le formulaire disponible sur la page d'accueil de notre site Internet au www.ville.quebec.qc.ca.

GRAND MÉNAGE DES RUES

Le grand nettoyage des rues permet d'éliminer les débris accumulés au cours de l'hiver, comme les petites pierres éparpillées comme abrasif, les feuilles mortes et la poussière.

Pour pouvoir bien nettoyer les rues, il importe qu'elles soient parfaitement dégagées de tout obstacle et que la balayeuse puisse rouler près de la bordure. Pour y arriver, le stationnement sera interdit temporairement dans les rues.

Comment savoir quand le stationnement sera interdit dans votre rue? Des panneaux orange seront installés aux abords de la rue au plus tard la veille des travaux. Il est important de respecter cette interdiction; les récalcitrants seront remorqués.

Pour savoir quand est planifié le nettoyage de votre rue, consultez le calendrier des opérations au www.ville.quebec.qc.ca, dans la section *Citoyens/Travaux dans les rues/Nettoyage printanier* (sera disponible au cours du mois de mars).

BRIS DÛ AU DÉNEIGEMENT?

En dépit de nos efforts, il peut arriver que les travaux de déneigement endommagent l'un de vos biens. Si tel est le cas, vous pouvez faire une **demande de réclamation** auprès du personnel du service aux citoyens en composant le **311**, au plus tard le 15^e jour suivant le moment où vous constatez le bris.

Programme d'adaptation de domicile

POUR FACILITER LA VIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Vous vivez avec un handicap? Le Programme d'adaptation de domicile s'adresse à vous. Il soutient financièrement les propriétaires pour la réalisation de travaux visant à rendre votre logis plus agréable à vivre. Parfois de petites modifications font toute la différence.



Le programme s'adresse aux personnes handicapées — c'est-à-dire aux individus ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui sont sujettes à rencontrer des obstacles

dans l'accomplissement d'activités courantes.

Il a pour objectif de leur permettre d'effectuer des travaux qui facilitent l'entrée et la sortie de leur domicile, l'accès aux pièces essentielles ainsi que leurs activités quotidiennes, et ce, de façon sécuritaire.

Voici quelques exemples de modifications possibles :

- Ajout de mains courantes;
- Installation de rampes d'accès;

- Ajustement de la hauteur de la boîte aux lettres;
- Abaissement des comptoirs de cuisine.

Le programme est financé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et s'inscrit dans la Vision du développement social de la Ville de Québec qui souhaite devenir toujours plus solidaire et inclusive.

Renseignements : 311 ou www.ville.quebec.qc.ca/adaptationdomicile

Appareils technologiques

GARE AUX INCENDIES

FILS USB ENDOMMAGÉS

Saviez-vous que l'utilisation d'un fil USB endommagé peut provoquer un incendie?

En effet, l'utilisation de câbles USB effilochés ou endommagés lors de la recharge des téléphones intelligents, tablettes, ordinateurs portables, baladeurs électroniques et autres appareils d'usage quotidien représente un risque d'incendie.

Dès que le matériau qui recouvre le fil commence à être usé, ne prenez pas de risque et procurez-vous un nouveau fil. Ne

tentez pas non plus de le réparer, car le risque d'incendie demeure présent.

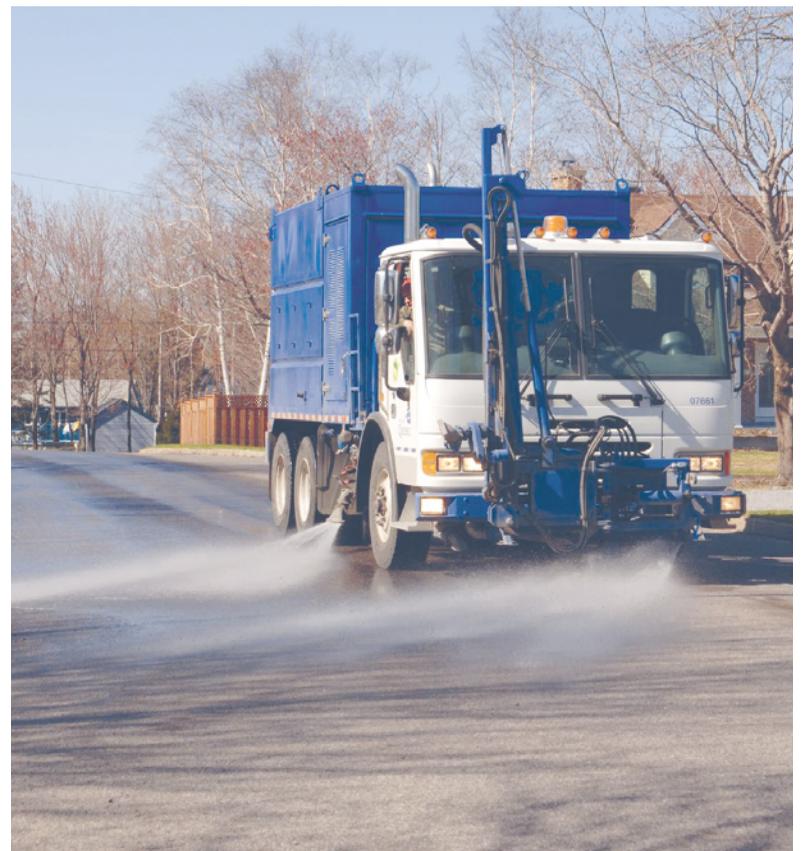
CHARGEMENT DES APPAREILS

Il ne faut jamais recharger un appareil électronique sur un lit, sur un divan ou sur des coussins. La mauvaise aération peut provoquer une surchauffe de l'appareil et causer un incendie.

D'ailleurs, il y a quelques semaines, notre Service de protection contre l'incendie est intervenu pour un feu causé par un câble

USB endommagé et qui avait pris naissance dans un matelas.

Vous trouverez plus de conseils quant à la prévention des incendies au www.ville.quebec.qc.ca/incendie.



INFOLETTRE MUNICIPALE

L'actualité municipale, les activités à venir ou les services offerts par la Ville vous intéressent? Recevez l'infolettre Ma ville chaque mois dans votre boîte courriel.

Abonnez-vous gratuitement au www.ville.quebec.qc.ca/abonnement.



UN EMPLOI À LA VILLE

ÉTUDIANTS PASSIONNÉS RECHERCHÉS

Vous connaissez un étudiant à la recherche d'un emploi d'été? Il est passionné par les sciences et l'environnement et souhaite mettre en pratique ses acquis théoriques? Découvrez la diversité des emplois liés aux champs d'études de la Ville de Québec et invitez-le à poser sa candidature. Une expérience de travail hors du commun l'attend dans l'un des domaines suivants :

- Aménagement du territoire/urbanisme
- Biochimie/chimie/laboratoire
- Architecture
- Et bien plus encore!

EMPLOIS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

Des centaines d'offres d'emploi sont disponibles chaque année.

Postulez dès maintenant
www.ville.quebec.qc.ca/emplois

► employeur de talents

J'aime ma
bibliothèque

Mille et
une raisons
d'y aller.

Le printemps sera particulièrement branché à la Bibliothèque de Québec : événements, sorties au musée, expositions, ateliers informatiques, scientifiques et de création, rencontres littéraires, spectacles et cinéma. Bref, il y en a pour tous les goûts au cœur des six arrondissements.



Participez à la Semaine numériQC

Du 16 au 26 avril, vivez pleinement la 5^e Semaine numériQC grâce au volet grand public présenté entre autres en bibliothèque, *POP! Numériqc*. Plusieurs activités gratuites liées aux univers technologiques et numériques seront présentées dans le réseau des 26 bibliothèques. La technologie à son meilleur pour découvrir, expérimenter et acquérir de nouvelles compétences. Bienvenue à tous!

Inscrivez-vous aux formations technos

Vous souhaitez apprendre ou perfectionner vos connaissances liées à l'utilisation d'un ordinateur, d'Internet, de logiciels ou encore d'un téléphone cellulaire et de ses applications? La Bibliothèque de Québec propose trois façons d'apprendre, et ce, gratuitement :

- des séances de formation en petit groupe;
- un service d'assistance individuel et personnalisé, sur rendez-vous;
- des ateliers en groupe sur des sujets aussi variés que la sécurité en ligne, les meilleures pratiques sur les médias sociaux et la gestion des données infonuagiques.



Découvrez notre collection numérique

Vous utilisez le transport en commun? Vous adorerez notre collection numérique! Riche de plus de 14 000 titres différents à emprunter pour lire sur un écran, comme une liseuse, une tablette ou un téléphone intelligent, notre collection agrémentera vos déplacements. Au volant dans le trafic? Les livres-lus sont une option fort intéressante pour apprendre et se divertir tout en roulant, et ce, de façon sécuritaire. Renseignez-vous!

Empruntez un musée

Envie d'une sortie culturelle? Jusqu'au 24 juin, votre abonnement à la Bibliothèque de Québec vous permet d'emprunter gratuitement un laissez-passer familial pour visiter l'un des cinq musées participants. En nouveauté, le Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée des plaines d'Abraham. Offerts depuis février, ceux-ci s'ajoutent aux Musées de la civilisation, au Musée du monastère des Augustines ainsi qu'au Musée Royal 22^e Régiment – La Citadelle.

Visitez nos expositions

D'ici les vacances estivales, vous pourrez visiter plus d'une dizaine d'expositions en bibliothèque et rencontrer les artistes invités. Ces expositions mettent en vedette le dessin, la photographie, la céramique, la peinture et plus encore. La multidisciplinarité artistique est au rendez-vous!

 Bibliothèque de Québec  @BibliQc
www.bibliothequedequebec.qc.ca ou 418 641-6789

UN PRINTEMPS CULTUREL ET FESTIF

Profitez pleinement du redoux grâce aux événements culturels présentés dans les rues de Québec ce printemps.



Photo : Les Festifs

Du 19 au 21 mars, Québec passe au vert à l'occasion des festivités de la Saint-Patrick!

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

Du 19 au 21 mars, le vert sera à l'honneur à Québec alors que vous pourrez participer à plusieurs événements pour souligner la fête des Irlandais. Conférence irlandaise, spectacles de musiques et de danses traditionnelles et activités pour la famille ne sont que quelques-uns des rendez-vous offerts à plusieurs endroits dans la ville.

De plus, l'incontournable **défilé** sera présenté le samedi 21 mars à partir de 14 h. En plus des nombreux groupes de cornemuses et de percussions, les spectateurs pourront voir des lévriers irlandais, des troupes de danse celtique, des artistes de cirque et une belle représentation de familles irlandaises qui participent à l'événement année après année.
www.ville.quebec.qc.ca/saintpatrick

L'ÉLITE DU SKI DE FOND À QUÉBEC

Du 13 au 15 mars, c'est au tour des athlètes de ski de fond de montrer leur savoir-faire à l'occasion de la COOP Coupe du monde FIS de ski de fond, qui se déroulera sur les plaines d'Abraham. Venez encourager l'élite; l'accès au site est

gratuit! Des séances d'initiation au ski de fond seront offertes aux enfants, alors que les jeunes athlètes de 5 à 12 ans pourront s'exercer lors de la mini Coupe du monde coop. Pour connaître la programmation : www.cdmskidfondquebec.com.



Photo : André-Olivier Lyra

Québec accueille la COOP Coupe du monde FIS de ski de fond du 13 au 15 mars.

SUR LA SAINT-CHARLES

FESTIVAL VAGUE-EN-VILLE

Un week-end riche en émotions vous attend avec plusieurs descentes en canot, en kayak et en *rafting* sur la rivière Saint-Charles. Assistez aussi à une étape de l'épreuve de slalom de la Coupe du Québec de kayak et à une compétition de *boatercross*.

- Le 24 avril dès 14 h ainsi que les 25 et 26 avril dès 8 h (selon la crue des eaux, l'activité pourrait être remise aux 2 et 3 mai);
- Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, secteur du parc Chauveau, au 3175, avenue Chauveau;
- Inscriptions obligatoires.

FÊTE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

Cette fête vous ravira avec sa descente de 10 km en embarcation nautique et des prestations artistiques le long du parcours.

- 23 mai (remis au 24 en cas de mauvais temps), entre 8 h et 15 h;
- Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, secteur du parc de la Pointe-aux-Lièvres, 25, rue de la Pointe-aux-Lièvres;
- Inscriptions obligatoires.

Renseignements :
418 691-4710
www.societerivierestcharles.qc.ca

PLACE À LA MAGIE

Le Festival de magie de Québec, qui souligne cette année son 10^e anniversaire, se déroulera du 6 au 10 mai dans les rues du centre-ville. École de magie, galas de magie de calibre mondial, compétitions de niveau canadien et nord-américain, ateliers de baguettes magiques et d'ombres chinoises, musée des illusions, essai de camisole de force, potion magique et plus vous y attendent.
www.festivaldemagie.ca

PLEINS FEUX SUR LE THÉÂTRE

Le Carrefour international de théâtre est de retour à Québec du 21 mai au 6 juin. L'événement à grand déploiement *Où tu vas quand tu dors en marchant...?* sera présenté quant à lui du jeudi au samedi, de 21 h à 23 h en continu. Vous n'avez pas eu l'occasion d'en profiter l'an passé? Le parcours déambulatoire est présenté pour une deuxième année le long de la rivière Saint-Charles, entre le secteur de la Pointe-aux-Lièvres et le parc Victoria. C'est gratuit! La programmation complète du Carrefour international de théâtre sera disponible en avril.
www.carrefourtheatre.qc.ca

IDÉES DE SORTIES

Les organismes culturels et communautaires organisent des centaines d'activités chaque année. Découvrez-les en consultant le www.ville.quebec.qc.ca/ideesdesorties ou en suivant les pages Facebook d'arrondissement :



- Quoi faire à Beauport?
- Quoi faire à Charlesbourg?
- Quoi faire à La Haute-Saint-Charles?
- Quoi faire à Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge?

Activités libres gratuites

ENVIE DE BOUGER? C'EST PAR ICI!

La Ville de Québec met gratuitement à votre disposition ses terrains de soccer, ses patinoires et ses piscines intérieures pour pratiquer librement votre sport préféré. Seul, en famille ou entre amis, ces activités sont offertes sur la base du premier arrivé, premier servi et ne nécessitent aucune réservation. Profitez-en!

PATINAGE LIBRE

Jusqu'au 5 avril, élansez-vous sur l'une des patinoires intérieures de Québec. Consultez l'horaire détaillé sur notre site Internet pour savoir où et quand vous pouvez patiner.

SOCCER LIBRE

Jusqu'au 3 mai, enfillez vos espadrilles et venez jouer au **complexe de soccer Chauveau** (7200, boulevard de l'Ornière, arrondissement des Rivières). Notez que la surface synthétique est divisée en trois terrains et qu'il n'y a aucun prêt de matériel.

- Samedi, de 10 h 15 à 11 h 30 : 16 ans et plus.
- Dimanche, de 12 h à 13 h : Familial, parents avec enfants.

MULTISPORT LIBRE

Jusqu'au 3 mai, venez jouer au ballon, lancer le frisbee et plus encore au

Centre sportif Marc-Simoneau (3500, rue Cambronne, arrondissement de Beauport). Notez que la surface synthétique est divisée en trois terrains et que du matériel est disponible sur place (frisbee, ballon de soccer, etc.). Vous pouvez également apporter votre propre matériel.

- Samedi et dimanche, de 9 h 30 à 10 h 30 : Familial, parents avec enfants.
- Congés scolaires et jours fériés du 10 et 13 avril, 1^{er}, 18 et 29 mai et 5 juin, de 12 h à 16 h : Familial, parents avec enfants.

BAIN LIBRE

Jusqu'au 19 juin, cinq types de bains libres sont offerts dans les piscines intérieures de Québec.

- Tous : Le bain est ouvert à tous et la piscine est divisée en plusieurs zones.

- Longueurs : Le bain est ouvert à tous et il n'y a que des couloirs de natation.
- Adultes : Le bain est réservé aux 16 ans et plus et la piscine est divisée en deux zones, soit une zone libre et une zone de couloirs de natation.
- Aînés : Le bain est réservé aux 55 ans et plus et la piscine est partagée en deux zones, soit une zone libre et une zone de couloirs de natation.
- Adultes-bambins : Le bain est réservé à la clientèle adulte et aux enfants d'âge préscolaire (0-4 ans). La piscine est divisée en deux zones, soit une zone libre et une zone de couloirs de natation.

En tout temps, vous pouvez consulter le www.ville.quebec.qc.ca/loisirs, dans la section *Installations sportives* pour connaître les horaires et les adresses.



LA VIRÉE – PARCOURS CYCLOMUSICAL

Le samedi 30 mai, prenez part à la première présentation de l'événement **La virée – parcours cyclomusical**. Au programme : une balade en vélo ponctuée de performances musicales d'artistes d'ici et d'ailleurs.

La programmation complète sera dévoilée sur le site Internet de la Ville au www.ville.quebec.qc.ca quelques semaines avant l'événement. Restez à l'affût!



L'Îlot des Palais

HISTOIRE ET VESTIGES SOUS UN MÊME TOIT



L'Îlot des Palais est l'un des sites archéologiques les plus riches de Québec. Depuis les années 1980, les fouilles entreprises par des professeurs et des étudiants en archéologie de l'Université

Laval ont mis au jour plusieurs couches de vestiges s'étalant sur plusieurs siècles.

Afin de mettre en valeur les vestiges des palais de l'Intendant de la Nouvelle-France, les magasins du roi, les prisons et

les brasseries Jean Talon et Boswell-Dow, le site propose différentes expositions (\$) et activités (\$) à faire ce printemps. Une belle façon de découvrir notre histoire et de retracer la vie de nos ancêtres.

- Exposition *Révélation et son Rallye de l'Intendant*;
- Exposition *Ici on brassait la bière!* et son GéoRallye GPS *Sur la route de la bière*;
- GéoRallyes Vieux-Québec *Sous la neige : Histoires et traditions*.

Renseignements :

Îlot des Palais (8, rue Vallières)
418 692-1441, poste 224
www.ilotdespalais.ca

GOURMANDISE ET DÉCOUVERTES CULINAIRES

Le Grand Marché de Québec est la destination gourmande par excellence pour y faire le plein de découvertes culinaires. Ce printemps, faites découvrir à vos parents et amis ce lieu foisonnant d'activités, à l'occasion de la grande fête de l'érable, des célébrations de Pâques, de l'arrivage du crabe et des festivités entourant l'horticulture. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Renseignements : www.legrandmarchedequebec.com



UNE BELLE TRADITION

Les samedis et dimanches, du 21 mars au 5 avril, de 10 h à 16 h 30, vous êtes invités à la Cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge. Au menu : dégustation de tire sur la neige (\$), visite de la cabane à sucre et du Shaputuan, animation et promenade en carriole (\$).

Renseignements : 418 681-6447 ou [@cabaneasucreduboisdecoulonge](https://www.facebook.com/cabaneasucreduboisdecoulonge)



Budget de fonctionnement 2020

GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes et permet de couvrir les frais liés aux services déployés à la population comme le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable.

Les dépenses s'élèvent à 1 409,8 M\$, en hausse de 2,5 % par rapport au précédent budget, auxquelles s'ajoute un montant de 141,2 M\$ pour le paiement comptant des immobilisations. Le budget prévoit également la poursuite de la diminution de la dette nette, avec une baisse de 11,7 M\$.

Le budget 2020 répond aux besoins des citoyens sans augmenter les taxes plus que l'inflation. Il se démarque par la baisse et le contrôle de la dette grâce au paiement comptant d'immobilisations ainsi que par l'ajout de nouveaux services et initiatives pour les citoyens.

Depuis le budget 2019, le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en

fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation déjà observée. Cette méthode, basée sur la hausse réelle du coût de la vie, évite tout écart entre les prévisions d'inflation et la réalité. Sur cette base, le taux d'indexation des taxes résidentielles et non résidentielles appliqué en 2020 est de 1,3 %.

Toutefois, la diminution des dépenses relatives au remboursement des dettes des anciennes municipalités, avant la fusion de 2002, permet aux propriétaires d'immeubles de toute catégorie de bénéficier d'une hausse moyenne de taxes de 1,1 %, soit en deçà de l'inflation réelle. Pour une résidence unifamiliale moyenne, cela représente une hausse de taxes de 33 \$.

Tout comme en 2019, la facture de taxes municipales de 2020 peut être acquittée en quatre versements égaux (3 mars, 4 mai, 3 juillet, 3 septembre) sans intérêt pour tous les propriétaires d'immeubles.

FACTURE DE TAXES : VARIATIONS SELON LE SECTEUR

Chaque année, les propriétaires se demandent pourquoi la variation n'est pas égale à la hausse de taxes moyenne annoncée (limitée à l'inflation réelle en 2020, soit 1,3 %) ou pourquoi elle est différente selon le secteur (ancienne ville) où leur immeuble est situé. La réponse : l'harmonisation du fardeau fiscal à la suite de la fusion de 2002 et les dettes des anciennes villes influencent encore votre facture.

HARMONISATION DU FARDEAU FISCAL

La Loi sur les fusions municipales de 2002 oblige la Ville de Québec à procéder à l'harmonisation du fardeau fiscal de tous les secteurs (anciennes villes) formant la

FAITS SAILLANTS

BUDGET 2020
1 551 M\$

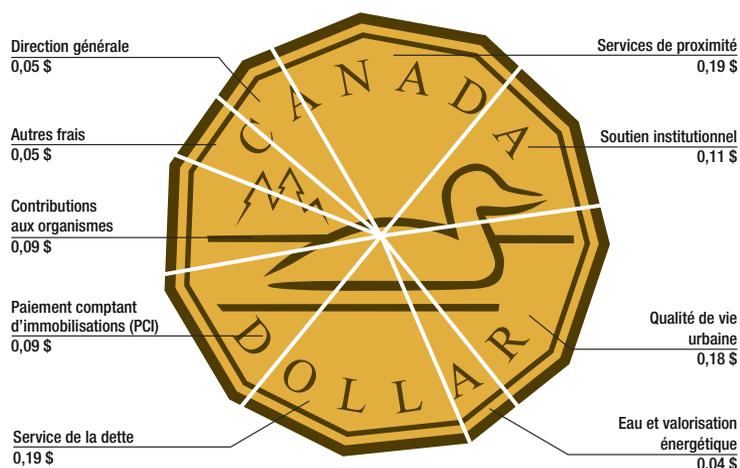
VARIATION MOYENNE DE LA FACTURE DE TAXES¹
1,1 %

DIMINUTION DE LA DETTE
11,7 M\$

PAIEMENT DE LA FACTURE DE TAXES
4 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT

¹ Résidences unifamiliales

1 \$ DE VOS TAXES EN 2020 REPRÉSENTE



nouvelle Ville de Québec. L'objectif de cette mesure est d'atteindre l'équité fiscale pour tous les propriétaires d'immeubles de même valeur et de même catégorie.

En 2020, la Ville poursuit et termine le processus et ce, un an avant la date limite prévue par la loi. Ainsi, pour la première fois depuis les fusions, la taxe foncière générale est dorénavant identique dans tous les secteurs de la ville, et ce, pour toutes les catégories d'immeubles.

DETTES DES ANCIENNES VILLES

Les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer

à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe spéciale de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes. Cette variation est différente d'un secteur à l'autre. En 2020, 7 des 11 secteurs de la ville n'ont plus de taxe relative au remboursement des dettes des anciennes municipalités.

Pour plus de renseignements sur votre facture de taxes ou pour vous inscrire à la facturation en ligne, consultez le www.ville.quebec.qc.ca/taxes ou communiquez avec le 311.



PAYEZ EN LIGNE

Pour payer votre facture de taxes par Internet, il suffit d'utiliser le paiement de facture en ligne de votre institution financière en sélectionnant « Ville de Québec » comme fournisseur, d'inscrire le numéro de paiement électronique qui se trouve sur les coupons détachables de votre facture et de programmer les quatre versements à l'avance.

COMPOSITION ET VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2020 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE DE 283 000 \$

	Beauport	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Vanier	Cap-Rouge	Loretteville	Val-Bélair	Moyenne
Taxes foncières générales	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$
Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)	0 \$	0 \$	0 \$	137 \$	0 \$	1 \$	0 \$	0 \$	0 \$	33 \$	17 \$	45 \$
Taxe de service (tarifications)	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$
TAXES 2020	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	3 018 \$	2 881 \$	2 882 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 914 \$	2 898 \$	2 926 \$
TAXES 2019	2 837 \$	2 837 \$	2 844 \$	2 977 \$	2 848 \$	2 840 \$	2 837 \$	2 837 \$	2 848 \$	2 912 \$	3 003 \$	2 893 \$
Variations	44 \$	44 \$	37 \$	41 \$	33 \$	42 \$	44 \$	44 \$	33 \$	2 \$	-105 \$	33 \$
	1,6 %	1,6 %	1,3 %	1,4 %	1,2 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,2 %	0,1 %	-3,5 %	1,1 %

DES COMMENTAIRES
SUR LE BULLETIN ?
311 ou maville@ville.quebec.qc.ca

Produit par la Ville de Québec.
Prochaine parution : juin 2020



Imprimé sur du papier
Enviro100 du Québec.
Tirage : 286 000 exemplaires

Internet : www.ville.quebec.qc.ca
Facebook : @QuebecVille
Twitter : @VilleQuebec